

## AVIS DE MARCHÉ

### COORDINATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE AUX GALERIES NATIONALES DU GRAND PALAIS

#### MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

#### SECTION I / POUVOIR ADJUDICATEUR

Etablissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées  
254/256, rue de Bercy  
75 577 Paris cedex 12

**Contact :**

Direction de la Maîtrise d'ouvrage  
Cours la Reine – Porte D  
75 008 Paris  
A l'attention de Madame Caroline Pasquet  
E-mail : [dmo@rmngp.fr](mailto:dmo@rmngp.fr)  
Fax : 01 42 89 26 60

#### SECTION II/ OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché concerne une mission de coordination des systèmes de sécurité incendie dans le cadre des travaux de sécurité incendie aux Galeries nationales du Grand palais :

Date prévisionnelle de début des travaux : janvier 2012

**Type de marché :** marché de prestations intellectuelles (services)

**Lieu d'exécution :** Grand Palais – 75 008 Paris

**Code NUTS :** FR

**Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Des variantes seront prises en considération :** non

**Codes CPV :** 31625100

**Date prévisionnelle de commencement des prestations :** 27 octobre 2011

#### SECTION III/ PROCEDURE

**Type de procédure :** procédure adaptée

**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**Date limite de réception des offres :** 10 octobre 2011 – 17h00

**Langue utilisée dans l'offre :** français

**Délai de validité des offres :** 30 jours à compter de la date limite de réception des offres

## **SECTION IV/CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Critères de sélection des candidatures :**

La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 23 du Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005. Elles seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières et sur la base des justificatifs exigés du candidat.

La candidature sera jugée au regard des critères suivants:

- 1- Garanties techniques (moyens humains et matériels de l'entreprise)
- 2- Garanties financières (par exemple : montant du capital, chiffre d'affaires des trois dernières années, progression de l'activité,...)
- 3- Garanties professionnelles : la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle et/ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidat.

### **Situation juridique - références requises :**

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-ii du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance de 2005
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ( Formulaire Unique de Candidature)

### **Capacité économique et financière - références requises :**

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- Bilans ou extraits de bilans concernant les trois dernières années
- Déclaration concernant le chiffre d'affaire

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidats et l'importance du personnel d'encadrement
- liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

## **SECTION V/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Les offres doivent être exprimées en euros. Paiement par virement à échéance d'un délai de 45 jours à compter de la réception de la facture.

### **Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la préparation de leur offre, les candidats devront faire parvenir une demande écrite (par mail ou par fax) à :

Établissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées

Direction de la Maîtrise d'ouvrage  
Cours la reine  
Porte D  
75008 Paris  
dmo@rmngp.fr  
Fax : 01 42 89 26 60

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.  
Il ne sera répondu à aucune question orale.

**Instance chargée des procédures de recours** : tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : (+33) 1-44-59-44-00, télécopieur : (+33) 1-44-53-46-46, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du Tribunal administratif de Paris 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : (+33) 1-44-59-44-00, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr), télécopieur : (+33) 1-44-59-46-46.

**Adresse profil acheteur : le DCE est téléchargeable gratuitement sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)**

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 22 septembre 2011.